



Saint Michel le Cloucq

Bulletin Municipal - Décembre 2020



*Tout à côté de la ville, une commune à la campagne
où il fait bon vivre !*





SOMMAIRE

 LE MOT DU MAIRE - p 3

 LES RAPPORTS DES COMMISSIONS - p 4 à 10

- Voirie, bâtiment et développement
- Entretien du patrimoine
- Animations, vie sociale et communication
- Affaires sociales
- Affaires scolaires

 LES INFORMATIONS COMMUNALES - p 11 - 13

- Groupe scolaire
- Conseil municipal des enfants
- Personnel communal / Etat-civil

 INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - p 14 - 19

- Assainissement
- Sycodem
- Habitat - tourisme
- Enfance - jeunesse
- Culture
- Entente Santé / Médecin

 LES ASSOCIATIONS - p 20 - 26

- Mille et une Pattes
- Le Cloucq Michelais
- ADMR / Relais paroissial
- Anciens combattants / Emmaüs
- APE / MAM Faërie
- ESV (foot)
- Gym / Retraite heureuse

 INFORMATIONS PRATIQUES - p 27 - 31

- ASSAD
- MSSV
- Tarifs salle
- Mission locale
- Plan St Michel-le-Cloucq



Mairie de Saint-Michel-le-Cloucq
Place Mairie - 85200 Saint Michel le Cloucq
 **02 51 69 26 32 / Fax : 02 51 69 34 70**
 st-michel-le-cloucq.mairie@wanadoo.fr
www.saintmichellecloucq.fr

Heures d'ouverture au public du secrétariat :

Lundi 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h30
Mardi, jeudi 13h30 - 17h30
Vendredi 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h00
Fermé le mercredi et le samedi

Permanences du Maire :

le Maire reçoit le mardi après midi à partir de 14h00 ou sur rendez-vous

Permanences des adjoints :

les adjoints reçoivent le jeudi après midi entre 14h00 et 16h00 ou sur rendez-vous



Mot du Maire

Au moment où j'écris ces quelques lignes, tout me laisse à penser que la crise sanitaire va se prolonger. L'annonce d'un prochain vaccin doit nous encourager à respecter les gestes barrières préconisés. Je peux constater au quotidien le sens de la responsabilité de la population Michelaise et je la félicite.

Dans ce contexte anxiogène, notre rôle d'élu est essentiel pour soutenir les personnes les plus vulnérables, pour garder le contact avec le tissu associatif et pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches administratives.

Notre école, notre restaurant scolaire et notre périscolaire continuent de fonctionner normalement et ceci grâce à une collaboration exemplaire entre les enseignantes et nos agents. Il a fallu adapter les emplois du temps, recruter temporairement du personnel. Merci à tous pour votre implication ! Pour préparer l'avenir, j'ai tenu à maintenir nos réunions de quartier. Ces échanges sincères nous ont permis d'aborder des problématiques : de vitesse dans nos rues, d'entretien sur nos espaces publics, de pluvial, d'incivilités : dépôts sauvages, aboiements, brûlots.

Durant nos discussions, j'ai abordé deux sujets importants afin de répondre à certaines de vos interrogations :

D'une part, **le projet rocade D49**: Les travaux de clôture ont commencé, une conférence de presse animée par Yves Auvinet, le président du Conseil Départemental de la Vendée est prévue avant la fin de l'année pour le lancement officiel des travaux.

Le financement du projet est assuré par le Conseil Départemental, les carrières Kléber-Moreau et la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée.

Un projet d'une telle ampleur ne pouvait pas être traité au niveau communal et c'est dans ce sens que j'ai plaidé notre dossier auprès du nouveau président de la Communauté de Communes, Ludovic HOCBON

C'est l'essence de notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale de faire à plusieurs ce qui ne peut pas être réalisé seul.

Le Conseil Communautaire a validé le financement à hauteur de 40% de la totalité du projet à 42 voix «pour» sur 42 conseillers.

De plus, ce nouveau tracé va s'inscrire dans le plan Biodiversité et Climat 2021-2023 élaboré par le Département avec un plan de reboisement sur l'ensemble du parcours.

Une partie de la liaison douce entre la Frotterie et le sentier de la Poésie sera réalisée par le Département, nous aurons à terminer les deux extrémités pour sécuriser les piétons et les cyclistes.

D'autre part, **l'extension des carrières Kléber-Moreau**: la société a obtenu l'arrêté préfectoral en date du 28 juillet 2020 pour un renouvellement et une extension au Nord-Ouest de 14ha50 pour une durée de 30 ans

Le dévoiement de la voie communale N°109 est demandé, le dossier sera examiné prochainement et sera suivi par une enquête publique.

Ces deux projets vont redessiner une petite partie de nos parcours de randonnées sans altérer l'attractivité de loisirs (marche, course à pieds, VTT) de notre commune.

Au niveau communautaire, les derniers travaux se sont portés vers la relance économique en soutenant nos petits commerces mis en difficultés par les fermetures liées à la crise sanitaire.

De ce fait, une plateforme de vente en ligne pour l'ensemble des commerces de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée est opérationnelle depuis le 20 novembre.

Conscient que ce mode de consommation peut laisser septique un certain nombre d'entre vous, cette démarche s'inscrit dans une logique économique. (www.maboutique.fontenayvendee.fr)

Je termine mon propos en souhaitant retrouver rapidement nos gestes quotidiens, nos accolades, nos chaleureuses poignées de mains autour du verre de l'amitié.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos familles et amis.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

VOIRIE BATIMENTS DEVELOPPEMENT : Jacques HILAIREAU

CONSTRUCTION DE LA MAM : Une belle réalisation

Commencée fin 2019, la construction de la Maison d'Assistants Maternels s'est poursuivie début 2020. Au début du confinement de mars, le chantier s'est arrêté complètement pendant environ un mois. Puis les entreprises ont repris progressivement le travail, une seule présente à la fois sur le chantier. Malgré les bonnes volontés de tous les intervenants, le planning a été compliqué à gérer, ce qui a occasionné deux mois de retard. De plus, quelques aménagements de pluvial supplémentaires ont été nécessaires.



ESPACE DU FOUR, RUE DE LA GARDE

Lors de l'acquisition du terrain, la commune s'était engagée auprès des vendeurs à conserver le four.

Grâce à l'aide des bénévoles du Cloucq Michelais, la partie fournil en saillie sur la rue, qui était en ruine, a été démontée pierre par pierre.

Une réflexion est en cours pour la rénovation du four, ainsi que l'agencement de cet espace public.



GROUPE SCOLAIRE

Des travaux d'accessibilité en extérieur ont été réalisés cet été au groupe scolaire. Un chemin piéton depuis l'entrée de la cour, en passant par l'accueil périscolaire, contourne l'ensemble du bâtiment du primaire, rendant accessibles la maternelle et les différents niveaux du primaire.

Une rampe inclinée et sécurisée dessert le réfectoire.



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS



Un accès véhicules, donnant sur le chemin des Moulins est créé dans le but de simplifier les livraisons à la cuisine, sans passer par le sous-sol. Il permet également d'améliorer l'accès des secours à l'école.

BASSIN D'ORAGE

Une tranche de travaux du pluvial a été réalisée pour résoudre les soucis d'écoulement des eaux pluviales à la Croix Bonnelle. Un bassin tampon a été créé près du parking Emmaüs.

SALLE DU FOYER DES JEUNES

Le local de l'ancien foyer des jeunes, utilisé actuellement par la Fanfare Municipale, a été agrandi par la suppression d'une cloison.



L'ancien accès au sous-sol de la cantine, ainsi libéré, a permis d'agrandir considérablement la cour du périscolaire.

AMÉNAGEMENT PARKING SALLE DES FÊTES

Les travaux d'aménagement de cet espace sont terminés depuis quelques semaines.

Une jachère fleurie a été mise en place devant la bibliothèque. Une signalétique explicative sera apposée prochainement.





LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

ENTRETIEN DU PATRIMOINE : Pascal GAINET

LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Les services techniques municipaux assurent comme dans toutes les communes les tâches d'entretien des espaces verts et la réalisation de petits travaux d'intérêt public non spécialisés pour lesquels l'appel à des sociétés prestataires s'avérerait superflu ou trop onéreux. A Saint Michel, ces services ne se composent que de deux agents titulaires : Mr Gérald Bouillaud et Mr David Baumayer, mais un agent étant en arrêt maladie depuis plusieurs mois, sa suppléance est assurée, à mi-temps seulement, par Mr Martin Rochais, en alternance avec ses missions de soutien scolaire. C'est donc actuellement un effectif d'un agent et demi qui se charge de faire face à l'ensemble des missions nous incombant. Le détail des missions est assigné par Pascal Gagnet, quatrième adjoint, en charge de l'entretien du patrimoine municipal.

Les services techniques assurent des missions diverses avec des moyens limités.

Le patrimoine immobilier qui nous a été confié se compose des salles municipales (3), de l'église, du groupe scolaire, de la mairie, de la bibliothèque, du périscolaire et des ateliers eux-mêmes. Si la propreté de ces installations est confiée à d'autres agents municipaux ou concédée à des entreprises de nettoyage, les réparations incombent aux services techniques. Cette mission n'a pas de caractère saisonnier et relève d'interventions souvent urgentes en cas de fuites ou dégradations. Les contrôles spécifiques liés à leur statut d'établissement recevant du public (ERP) sont suivis par nos services car ces installations sont régulièrement inspectées au titre de la sécurité.

L'entretien des espaces verts communaux monopolise l'activité des agents de mai à décembre. La tonte des pelouses, le débroussaillage des accotements et des espaces communaux, le désherbage des parties communes du cimetière et surtout l'entretien du stade occupent l'essentiel de l'emploi du temps. En automne, l'herbe continue de pousser et les feuilles tombent... L'entretien des voies communales ne doit cependant pas être oublié car le trafic d'engins de plus en plus lourds les dégrade rapidement.

La réparation des nids de poule est réalisée par main d'œuvre communale, complétée par une pulvérisation goudronnée confiée à une société prestataire. Les chemins communaux sont aussi à entretenir (voire à réhabiliter), les avaloirs à dégager et les fossés à curer.

Depuis un an, les services techniques municipaux bénéficient d'un atelier neuf et fonctionnel où le matériel peut être déposé et entretenu en sécurité. Si la commune dispose des moyens suffisants en véhicules, remorques et petits engins, elle n'a aucun moyen lourd de terrassement et doit faire appel à des prestataires dès qu'il faut curer des fossés ou accéder à des hauteurs inusuelles. Le matériel communal devra néanmoins être complété pour les travaux d'entretien des routes et fossés.

La crise sanitaire actuelle n'a pas empêché les services municipaux d'accomplir leurs missions.

Depuis la fin du mois de juin, les services techniques ont réalisé un certain nombre de missions dont il importe dans ce bulletin de rendre compte aux citoyens de la commune.

Les opérations de débroussaillage et de tonte ont été conduites régulièrement sur tous les espaces communaux et sur le stade municipal ainsi que le long des routes et chemins. L'entretien du cimetière a été l'objet d'une attention particulière avant la Toussaint car en plus des espaces publics, les employés municipaux ont été amenés à débroussailler des tombes laissées à l'abandon, mission qui ne relève pas de leurs attributions, mais nécessaire au bon état général de cet espace. De plus, les caveaux temporaires ont été réhabilités et les portails repeints.

L'entretien des routes et chemins a été l'objet d'un effort reconnu, de nombreux nids de poule ont été bouchés avec l'application de 4 tonnes d'enrobé à froid et de 5 tonnes de point à temps (émulsion de goudron et gravillons). Le chemin de la Guimardière vient d'être débroussaillé et celui de Martra réouvert. Leur remise en état sera finalisée l'hiver prochain.

Divers travaux de remise en état des installations ont été conduits : réfection des faitages de bordure place de la kermesse, nettoyage du clocher de l'église et pose de grilles anti-pigeons, reprise des toitures du groupe scolaire, de la salle du stade et de la buvette, de la sacristie et de la bibliothèque, réfection du plafond du bureau du maire, des plafonds de l'école, mise en place des garages à vélos, remplacement du chauffe-eau de la buvette du stade, réfection et nettoyage d'avaloirs, pose de barrières au stade, pose de clôture au périscolaire, réparation de la fontainepour les principaux !

A toutes ces activités se rajoute une mission moins valorisante mais qui nécessite jusqu'à une demi-journée par semaine : le ratissage des accotements et espaces publics (voire privés) pour ramasser les détritres jetés dans la nature, d'une variété surprenante : matelas, siège WC, papiers, cadavres d'animaux, gravats...ainsi que le nettoyage des toilettes publiques de l'église que la création scatologique de quelques artistes abstraits redécore parfois.



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

L'effort d'entretien est amené à se poursuivre l'an prochain

Dans la continuité des missions passées, les services municipaux comptent profiter du répit hivernal sur l'entretien des espaces verts pour concentrer leurs efforts sur l'entretien des chemins, du réseau d'eaux pluviales, la pose de grillage au groupe scolaire et à l'atelier, l'élagage d'arbres au cimetière et dans la cour de l'école, ainsi que divers travaux de carrelage et peinture dans les bâtiments. Bien entendu, il faudra aussi profiter de cette période pour remettre le matériel en état.

A plus long terme, les services techniques seront en première ligne pour mettre en œuvre la politique générale de ce mandat, à savoir l'effort sur l'entretien de notre patrimoine commun. L'usure du temps a fait son effet et la salle du stade, la salle des platanes, le mur du cimetière mériteront un effort conséquent. Tout cela bien entendu en continuant les travaux d'entretien des espaces verts. Du « en même temps » local en quelque sorte.

Les missions des services techniques municipaux sont donc variées et prenantes. Aucun domaine n'est négligé mais la priorité n'est pas toujours là où chaque citoyen voudrait qu'elle fût. L'emploi du temps est chargé et le budget toujours compté. L'externalisation permanente est une solution confortable mais chère et qui ne donne pas toujours la qualité attendue dans ses résultats. La mobilisation des agents communaux permet d'atteindre un résultat convenable qui pourrait être amélioré par une participation citoyenne de chacun sur l'espace public bordant sa propriété ou simplement en respectant les règles de gestion des déchets.



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION: Pierrette RAGUIN

Depuis plusieurs mois la plupart des activités de nos associations communales ont été stoppées.

Dès le 1er septembre, la commission Animation, vie associative et Communication et le comité consultatif Animation se sont réunis pour élaborer un protocole d'utilisation de nos différentes salles communales afin de faciliter la reprise de certaines activités associatives ou la tenue d'assemblées générales, tout cela dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Hélas, le deuxième confinement est venu à nouveau bloquer toute activité associative.

Dès que la situation sanitaire le permettra nous souhaitons réouvrir nos salles communales pour les activités de nos associations Michelaises. Nous pourrions alors établir un calendrier des fêtes pour le reste de l'année. Restons prudents et attendons l'issue positive de cette crise sans perdre notre dynamisme.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration du 11 novembre a eu lieu en comité restreint. Le dépôt de la gerbe et l'hommage aux soldats morts dans l'année se sont déroulés en présence de deux portedrapeaux. Ni les enfants du CME et de l'école, ni la fanfare n'ont pu assister à cette commémoration.



BOITES À LIVRES

Depuis plusieurs mois nos deux boîtes à livres sont fermées. Nous les remettrons en service dès que les normes sanitaires le permettront.

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

La remise des livres aux nouveaux nés de l'année 2020 aura lieu en début d'année prochaine. Les familles concernées seront invitées dès que la date pourra être fixée.

INAUGURATION DE LA MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

Le 26 septembre, la Maison d'Assistants Maternels a été inaugurée en présence du Maire Francis Guillon et de son prédécesseur Yves Billaud qui a coupé le ruban inaugural, cette réalisation étant l'aboutissement d'un projet porté par la commission des affaires sociales du mandat précédent. Une cinquantaine de personnes était présente. Conseillers, assistantes maternelles, parents utilisateurs, voisins, élus des communes environnantes ont pu visiter le bâtiment et s'imprégner de l'ambiance chaleureuse de ce bel établissement.



RÉUNIONS DE QUARTIERS

Trois réunions de quartiers ont eu lieu en octobre. Vous vous êtes déplacés nombreux pour échanger avec l'équipe municipale sur les aménagements et la vie de notre commune. Vos remarques, vos suggestions, vos critiques vont nous permettre d'adapter nos projets de mandat.





LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

AFFAIRES SOCIALES: Pierrette RAGUIN

Nous venons de vivre le deuxième confinement de cette crise sanitaire sans précédent. Depuis quelques mois toute notre vie sociale est bouleversée. Nos vies familiales, nos vies professionnelles sont impactées. Une telle crise met en évidence les problèmes sociaux qui nous entourent : malnutrition, problèmes financiers, isolement social ou familial.

Sur la commune de Saint Michel-le-Cloucq, nous sommes heureux de constater que les actions d'entraide, de bienveillance se sont organisées entre voisins, entre amis, entre générations familiales. Merci pour cet élan de solidarité.

Pour sa part, la commission des affaires sociales a réactivé la cellule d'aide aux personnes vulnérables (personnes isolées, fragiles) qui avait été initiée par la municipalité du mandat précédent lors du premier confinement. L'action principale de cette cellule consiste en une aide aux courses assurée par un groupe de bénévoles.

Par ailleurs, les élus se sont mobilisés pour assurer 2 distributions de masques, l'une à destination de toute la population et l'autre pour les personnes âgées ou vulnérables, ces masques ayant été fournis par la Communauté de Communes et le Département.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Depuis le début de l'année le service de transport solidaire a été mis en veille. Nous souhaitons malgré tout que la solidarité et le lien social soient maintenus pour les personnes les plus isolées et privées de tous moyens de locomotion. Il reste donc possible de bénéficier du transport solidaire, en respectant les normes sanitaires du moment, pour les déplacements indispensables (consultation médicale, pharmacie, courses). Par contre les déplacements pour visite de courtoisie, pour les loisirs sont actuellement exclus.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

En 2020, la Municipalité avait souhaité renouveler sa participation à la semaine de la petite enfance du 28 octobre au 4 novembre. Deux animations sur le thème national « Aventures à partager » avaient été concoctées par nos bénévoles de l'association 1001 pages à l'intention des 0-6 ans.

Le deuxième confinement nous a obligés à tout annuler au dernier moment. Ne nous décourageons pas et remettons ce rendez-vous à l'année prochaine.

SEMAINE BLEUE



La Mairie avait souhaité maintenir l'animation de la semaine bleue le 14 octobre sur notre commune. Cette randonnée contée qui a réuni 45 personnes de tous les âges a été une véritable bouffée d'oxygène entre nos deux périodes de confinement. Chacun a pu choisir le circuit qui lui convenait et randonner à son rythme. Malgré le port du masque et l'organisation en petits groupes, chacun a pu profiter de ce moment d'échange convivial.



L'association Graine de Nature a fait découvrir sur le grand parcours les richesses de la faune et de la flore de nos chemins communaux et tous les participants ont fait une halte au théâtre de verdure animé par les bénévoles de la bibliothèque. Merci au comité consultatif d'aide sociale et aux associations qui ont participé à l'organisation de cet après-midi d'échange intergénérationnel.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

AFFAIRES SCOLAIRES: Marilène FOURNIER

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

En début d'année nous avons un effectif moyen de 15 enfants le matin et 18 le soir, mais depuis le début de la crise sanitaire, nous avons moins d'enfants au sein de l'accueil périscolaire.

Un protocole sanitaire a été mis en place, les enfants sont séparés dans la mesure du possible par groupe de classes et le port du masque est obligatoire, du gel hydroalcoolique est à disposition des parents et un sens de circulation a été mis en place.

Le taux d'encadrement reste le même : un adulte présent pour 10 enfants de moins de 6 ans et un adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Si occasionnellement, les effectifs sont plus élevés, Marilène Fournier et Patricia Nardin viennent en renfort, afin de respecter le taux d'encadrement.

Ouverture de l'accueil le matin de 7h30 à 8h50 avec Corinne Guérin et Enzo Rogeon et le soir de 16h30 à 18h45 avec Anne-Laure Garnier et Enzo Rogeon.

Un goûter est servi de 16h40 à 17h10

INFOS PRATIQUES

Sur le site « www.saintmichellecloucq.fr » vous pouvez consulter toutes les informations concernant l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire, le transport scolaire, les tarifs et les infos parentalités.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les repas sont toujours fournis par la cuisine centrale.

En moyenne, 91 repas sont servis par jour :

- 30 maternelles au 1er service de 12h à 12h40

- 61 élémentaires au 2ème service de 12h45 à 13h20

Les enfants sont placés par groupe de classes afin de respecter les normes du protocole sanitaire et les repas sont désormais servis à l'assiette par les encadrants y compris le pain et l'eau.

Depuis le mois de janvier 2020, un repas végétarien est servi par semaine.

Il y a un mouvement de personnel dû au départ à la retraite de Aline Tourais et aux différents arrêts de travail auxquels nous devons faire face.

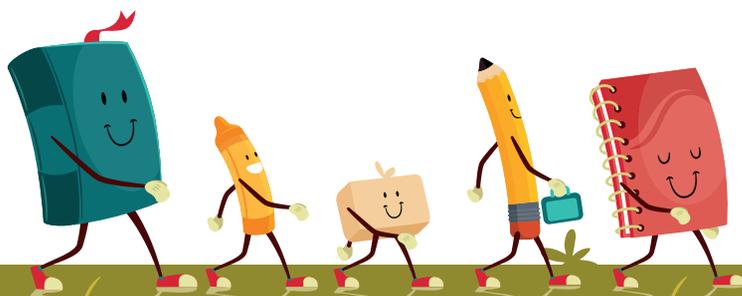
TRANSPORT SCOLAIRE

20 enfants prennent le transport scolaire, toujours assuré par la Société SOULARD de Fontenay le Comte.

Le Conseil Régional des Pays de la Loire prend en charge toute la gestion du transport scolaire y compris les règlements ainsi que la fourniture des gilets haute visibilité obligatoires sur le trajet « maison/ arrêt de bus » et dans le car.

Les masques y sont également obligatoires pour les enfants de plus de 6 ans.





INFORMATIONS COMMUNALES



GRUPE SCOLAIRE PUBLIC Ecole de la fontaine

C'est une rentrée inédite qui s'est déroulée à l'école de la fontaine, avec la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire. Les enfants étaient cette rentrée particulièrement contents de retrouver le chemin de l'école, leurs classes, leurs copains.

L'école de la fontaine a accueilli à la rentrée 93 élèves, répartis sur 4 classes :

- **Elèves de TPS-PS-MS** : classe de Mme Dominique Jonglez, secondée par Mme Christine Guillon.
- **Elèves de GS-CP** : classe de Mme Florence Renaudeau, aidée par Mme Corinne Guérin.
- **Elèves de CE1-CE2** : classe de Mme Estelle Puaud, également directrice, et de Mme Chloé Michon.
- **Elèves de CM1-CM2** : classe de Mme Amandine Martin.

Cette année les trois classes de l'élémentaire voyageront virtuellement en suivant les skippers du Vendée Globe le long de leur incroyable tour du monde en solitaire et sans escale. Ils seront notre bouffée d'oxygène ! La découverte des océans, leur rôle, leur protection, guidera nos projets de l'année.

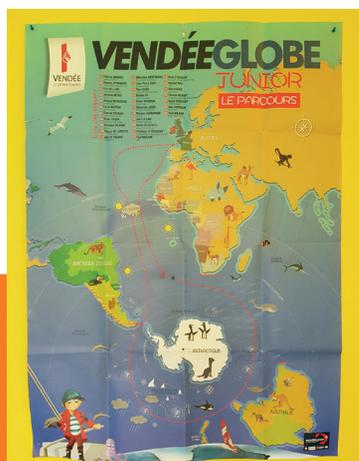
Notre école peut compter sur l'aide de partenaires précieux :

- **La Commune** entretient notre groupe scolaire et finance également les achats de fournitures et manuels scolaires. Cet été, des travaux d'aménagements extérieurs pour l'accessibilité ont été réalisés. La Commune participe également aux déplacements en car lors des sorties scolaires en versant une subvention à la Coopérative Scolaire.
- **L'Association des Parents d'Elèves** contribue au bon fonctionnement de notre école en finançant de nombreux projets. Elle organise deux temps forts de l'année : la fête de Noël et la fête de l'école.
- **L'Association de l'Etincelle** reverse une partie de ses bénéfices à l'école.
- **L'Amicale Laïque**, aujourd'hui dissoute, poursuit cependant son oeuvre de soutien à l'école en lui reversant ses fonds restants.

Merci de participer aux actions proposées tout au long de l'année par ces associations, votre soutien revient directement aux enfants scolarisés à l'école !

Toute l'équipe enseignante de l'école de la fontaine vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Les élèves de la GS au CM2 dans l'aventure du Vendée Globe.





INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En Juin le Maire a tenu à féliciter les 5 conseillers sortants pour leur engagement civique au cours de l'année passée et leur a remis un diplôme pour les remercier. En raison des normes sanitaires limitant les contacts, ils ont quitté le conseil avec un sentiment de frustration de n'avoir pu faire aboutir les projets engagés.



Le 3 octobre, Monsieur le Maire Francis Guillon a officiellement installé le nouveau Conseil Municipal des Enfants.

Les élus sont :

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| - Maëlys Angignard | - Tiago Da Cruz |
| - Kylian Barbot | - Ilaïs Grellier-Laubreton |
| - William Benoit Audouin | - Léna Guillemet |
| - Emma Charpentier | - Noé Hublet |
| | - Jade Olivier |



INFORMATIONS COMMUNALES

PERSONNEL COMMUNAL



Départ en retraite de Mme Tourais



Accueil de Mme Lafois-Bard

Assis de gauche à droite :

Enzo ROGEON agent d'entretien - Francis GUILLON Maire – Aline TOURAIS agent d'entretien (retraîtée depuis le 01/10/2020)

Debout de gauche à droite :

David BAUSMAYER agent polyvalent service technique, Martin ROCHAIS agent polyvalent service technique (remplaçant),
Véronique FOUQUET agent administratif polyvalent, Christel LAFOIS-BARD secrétaire générale,
Christine GUILLON (ATSEM) (agent des écoles maternelles) Corinne GUERIN (ATSEM) (agent des écoles maternelles) Brigitte
BARBIER agent polyvalent de restauration, Anne-Laure GARNIER adjoint d'animation.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Cette année, la commune a eu le plaisir d'accueillir dix bébés

MARIAGES

Six mariages ont été célébrés

DÉCÈS

Sept personnes nous ont quittés



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS DE FONTENAY - VENDÉE :

2020-2026 : Une nouvelle équipe à la tête de la Communauté de communes

Lundi 13 juillet 2020, le Conseil communautaire d'installation s'est réuni à la Maison de Pays.

Le Président et les 9 Vice-présidents, qui prennent la tête de notre collectivité pour les 6 prochaines années, ont été élus par les 42 conseillers communautaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Il est composé de : > 42 Conseillers communautaires titulaires,
- > 23 Conseillers communautaires suppléants,
- > Ils représentent les 25 communes membres.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé : > du Président de la Communauté de communes et de 9 Vice-Présidents, élus par les Conseillers communautaires lors du conseil d'installation,

Pour notre commune : Francis GUILLON, conseiller titulaire, Pierrette RAGUIN, conseillère suppléante.

ASSAINISSEMENT

L'assainissement, un service communautaire

La Communauté de communes gère l'ensemble des moyens de traitement des eaux usées avant leur rejet en milieu récepteur comme les rivières et/ou les sols.

2 missions principales :

- > L'assainissement COLLECTIF : les eaux usées sont collectées par le réseau public avant d'être acheminées dans une station d'épuration.
- > L'assainissement NON-COLLECTIF : les eaux usées doivent être pré-traitées dans une fosse toutes eaux et traitées par un filtre sur la parcelle avant leur rejet en milieu naturel.

Renseignements :

Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée
Service Public d'Assainissement
16 Rue de l'Innovation 85200 FONTENAY-LE-COMTE
assainissement@fontenayvendee.fr
02 28 13 04 50

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Subvention

Une subvention de 2 000€, suivant le budget alloué, peut être attribuée par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée aux personnes qui réhabilitent leur assainissement en intégralité par une entreprise qualifiée ayant une garantie décennale à condition de ne pas avoir acheté la maison après le 01/01/2011, d'avoir un assainissement classé non conforme (selon l'arrêté du 27 avril 2012), d'avoir choisi un bureau d'étude charté pour réaliser l'étude de filière et de respecter la procédure réglementaire. Attention, les résidences secondaires ne sont pas éligibles.

Pour tout renseignement :

www.fontenayvendee.fr/assainissement-non-collectif/
ou appeler au 02 28 13 04 50.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Information pour la bonne utilisation de votre installation d'eaux usées

Il est régulièrement trouvé des lingettes, protections féminines... dans les canalisations d'eaux usées et à la station d'épuration. Cela provoque des bouchages sur le réseau, bloque les pompes de relevages et par conséquent fait augmenter le coût d'exploitation du service.

Il est donc demandé à chacun d'être vigilant et de jeter uniquement du papier toilette dans les W-C.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



REDEVANCE : LES INDISPENSABLES

RESTITUEZ VOTRE CARTE D'ACCÈS

Restituez votre carte d'accès en cas de départ pour éviter qu'elle vous soit facturée...

La carte d'accès est un équipement de collecte puisqu'elle vous permet d'ouvrir les conteneurs enterrés et d'entrer en déchèteries : pensez à la restituer au Sycodem lors du départ d'un logement si vous quittez notre territoire. Au-delà des 15 jours qui suivent la clôture de votre compte, **sa non-restitution sera facturée 15 €**. Une carte retournée est réinitialisée et remise en stock pour un futur usager.

DÉCLARER SON ARRIVÉE OU SON DÉPART

Déclarer son arrivée ou son départ du logement : ouvrez/fermez votre compte « Sycodem » comme l'eau et l'électricité
L'eau, l'électricité et...les déchets : à chaque emménagement ou déménagement, prenez l'habitude de contacter nos services par téléphone, mail ou site internet afin d'ouvrir ou fermer votre compte auprès du Sycodem. Cette démarche permettra un calcul exact de votre Redevance suivant l'utilisation du service et la période d'occupation du logement.

SYCODEM.WEBUSAGER.FR

Inscrivez-vous gratuitement et connectez-vous pour **suivre votre consommation du service de collecte** : dates et heures de vidage de vos bacs, de vos dépôts en conteneurs enterrés, de vos entrées en déchèteries ; numéros d'identification de vos équipements...

DÉPÔTS SAUVAGES : STOP AUX INCIVILITÉS !

LES DÉCHETS

Les déchets ce n'est pas à côté de la poubelle mais à l'intérieur !

Un geste évident mais pas tant que ça si on constate les volumes de déchets abandonnés sur notre territoire. Plus de 5 000 L de sacs noirs abandonnés sont collectés toutes les semaines par les services du Sycodem, sans compter les matelas, mobilier cassé, et autres encombrants, retirés par les services municipaux. Ajoutons à cela, les bouteilles vides soigneusement posées au pied des conteneurs à verre alors qu'il suffit de les jeter à l'intérieur...

Depuis plusieurs mois, les communes et le Sycodem se mobilisent pour mettre en place des moyens d'actions qui iront en s'accroissant dans les semaines à venir : information, sensibilisation, répression, verbalisation...

Cette situation actuelle qui pollue notre cadre de vie doit cesser.

Renseignements : Sycodem Sud Vendée, 02.51.50.75.35 ou accueil@sycodem.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HABITAT

Besoin de rénover votre logement ?

La Communauté de communes
Pays de Fontenay-Vendée accompagne les
propriétaires de ses 25 communes membres
dans leur projet de rénovation.

**Conseils gratuits, personnalisés et
aides financières !**

**GUICHET UNIQUE
DE L'HABITAT**

02 51 44 95 00

guichet-habitat-fontenay@solihha.fr

Plus d'infos sur :

www.fontenayvendee.fr

> Vie quotidienne > Habitat

**Permettre le maintien
à domicile**

*(Remplacement de baignoire,
installation d'un monte-escalier,
adaptation au handicap, etc.)*

**Embellir les
centres-villes**
*(Réfection des toitures,
ravalement des façades)*

**Lutter contre
l'insalubrité**

*(Gros œuvre,
maçonnerie, travaux
d'étanchéité, etc.)*

**Faire des économies
d'énergie**

*(Isolation des combles, isolation extérieure,
changement des ouvertures, etc.)*

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
VENDEE

Elise
association d'énergies

**Pays de
Fontenay-
Vendée**



TOURISME

Le Storytelling raconte le territoire autrement

En 2020, alors que le secteur du tourisme est lourdement touché par la crise sanitaire, le Pays de Fontenay-Vendée innove et investit dans un « storytelling de territoire », le premier en Vendée !

Cette initiative innovante consistant à utiliser le récit à des fins de promotion est basée sur l'histoire suivante : « il était une fois, un orage, une nuit, en forêt de Mervent... Un carnet d'inventaire qui prend vie et libère les personnages du territoire... les Fontenautes ! »

Ce storytelling, développé par le Pays de Fontenay-Vendée, a pour objectif de créer une offre touristique attractive, complémentaire aux existantes, apte à révéler et à préserver les nombreux atouts du territoire autour d'un récit global et cohérent avec l'image de cette "parenthèse d'exception".

Office de Tourisme de Fontenay-Vendée :

<https://www.fontenay-vendee-tourisme.com/decouvrir/nos-experiences/fontenautes>



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENFANCE - JEUNESSE

ACCUEILS DE LOISIRS DU PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

Une solution de garde pour les enfants

Au cœur d'un contexte sanitaire inédit, les accueils de loisirs du Pays de Fontenay-Vendée ont continué à proposer aux enfants du territoire des temps de vacances et de loisirs pendant les mercredis en périodes scolaires ainsi que pendant les vacances scolaires. Les équipes sont restées mobilisées pendant toute la période de confinement proposant un accueil pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire mais aussi en mettant à disposition de nombreuses fiches d'activités aux familles pour jouer avec leurs enfants, accessibles sur le site internet de la Communauté de communes.

L'été 2020 a été ponctué par de nombreuses animations en tout genre avec la venue de plusieurs intervenants pédagogiques dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur. Sans oublier les traditionnels séjours qui ont été proposé avec succès.

Chaque famille peut inscrire son enfant au sein de l'accueil de loisirs de son choix. Les parents peuvent faire les inscriptions directement auprès de chaque accueil de loisirs ou en ligne par le biais du « Portail famille ». De plus, l'offre d'accueil s'adresse également aux grands-parents résidants sur le territoire et accueillants leurs petits-enfants (habitants en dehors du territoire) pendant les vacances scolaires. Les grands parents peuvent inscrire ces derniers dans les différents accueils de loisirs du territoire, le tarif pour les résidents du territoire leur sera appliqué.

Toutes les informations relatives au fonctionnement, à l'organisation, aux dispositions de sécurité ou aux tarifs sont à retrouver dans les règlements intérieurs de chaque accueil de loisirs. Ceux-ci sont disponibles auprès des accueils de loisirs ou en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes.

Informations et renseignements des 8 accueils de loisirs sur le site internet www.fontenayvendee.fr dans la page « Accueil de loisirs » ou directement auprès des équipes d'animation.

LE RAMI, RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Communauté de Communes de Fontenay a signé en 2019 la Convention Territoriale Globale, fixant dans ses actions prioritaires, la mise en place d'un RAMI.

Le relais assistants maternels est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistants maternels. Il a pour mission d'informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire, et d'accompagner les professionnels de l'accueil individuel, les assistants maternels, dans leur pratique professionnelle.

Comment ?

Le RAMI a vocation à se déplacer sur le territoire de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée afin de proposer aux assistants maternels : des temps d'éveil pour les enfants, des temps d'échanges soutenant la professionnalisation et des permanences pour les parents.

Pour réaliser ces missions Ida GUERESSE est arrivée le 1er octobre 2020 avec comme objectif premier l'écriture du projet de fonctionnement du RAMI en lien avec les élus et acteurs de la petite enfance du territoire. Le RAMI sera opérationnel au cours du second trimestre 2021.

Pour tout renseignement vous pouvez la contacter au 06 72 90 89 80.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CULTURE

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE, UNE NOUVELLE COMPÉTENCE

Depuis le 1er septembre 2020, l'École de Musique et de Danse de Fontenay-le-Comte est intercommunale. Cette prise de compétence par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée est l'expression d'une volonté forte au service de la Culture.

Ouverte en priorité aux habitants des 25 communes membres du Pays de Fontenay-Vendée, l'École propose des pratiques variées, tant individuelles que collectives pour tous les âges. La nouvelle grille tarifaire est la même pour tous les habitants du Pays de Fontenay-Vendée.

L'ambition première de l'École Intercommunale de Musique et de Danse est de favoriser l'apprentissage de la musique et de la danse pour les plus jeunes ; elle prend en compte le quotient familial pour proposer aux familles du territoire des tarifs justes et adaptés sur les activités des jeunes. Les étudiants jusqu'à 25 ans peuvent également bénéficier de ces avantages. Quant aux adultes passionnés mais soumis à plus de contraintes, des formules adaptées sont proposées pour mieux correspondre à la réalité de leur disponibilité.

L'autre volet important est l'accompagnement de la pratique amateur. Grâce à un partenariat avec des associations musicales et vocales qui constituent une grande richesse du territoire, un tarif réduit est accordé à leurs membres. La liste des associations partenaires est téléchargeable directement depuis le site internet de la Communauté de communes.

Vous pouvez rejoindre les 367 élèves inscrits, même en cours d'année, en fonction des places disponibles.

L'École propose également dans les communes du territoire des Moments Musicaux. N'hésitez pas à venir découvrir et encourager les élèves. C'est gratuit et ouvert à tous !

Pour suivre l'actualité de l'École, consultez la page facebook : <https://www.facebook.com/ecolemusiqueetdansefontenayvendee/>

Renseignements

École Intercommunale de Musique et de Danse

34 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte

Tél. 02 51 53 41 64 - Courriel : eimd.secretariat@fontenayvendee.fr

Accueil téléphonique et sur site :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Accueil réduit pendant les vacances scolaires.

Toutes les informations sont également sur

<https://www.fontenayvendee.fr/ecole-intercommunale-de-musique-et-de-danse/>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENTENTE SANTE ET COM COM

QUELQUES PROJETS POUR 2021

■ Poursuivre activement la recherche et l'installation de médecins et professionnels de santé sur le territoire, par le biais :

D'un projet de construction d'une Maison de Santé accolée au Centre Hospitalier de Fontenay-le-Comte permettant l'accès à l'ensemble du plateau technique et ainsi faciliter l'installation et le rayonnement de généralistes sur toutes les communes du territoire,

- De projet de Maison de Santé Intercommunale
- D'un cabinet de recrutement pour un médecin généraliste
- D'une soirée d'accueil des internes en médecine (2f/an)
- De la consolidation ou de la construction de partenariats...

■ Plusieurs conférences prévues sous réserve des directives sanitaires en vigueur :

- sur le bien-être des ados : L'adolescence, parlons-en ! les clés pour comprendre et accompagner cette phase de transition
- sur le RADON puis la Qualité de l'Air Extérieur
- sur les accidents domestiques pour le jeune public

■ Continuer à mener des actions pour toujours mieux répondre aux besoins de la population et/ou des professionnels pour favoriser l'accès à la santé pour tous : outils recensant les structures/permanence du territoire pour mieux connaître, orienter et accompagner les habitants...

Carole LUCAS, Cheffe de service santé – référente CLS
au 02.51.50.31.77 ou 0787 57 56 42 ou par mail : c.lucas@fontenayvendee.fr

Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée –
16 rue de l'Innovation – 85200 FONTENAY-LE-COMTE
Communauté de communes Vendée Sèvre Autise – 25 rue
de la Gare – 85420 RIVES-D'AUTISE (OULMES)

MEDECIN

Médecine générale : consultations au Centre Hospitalier de Fontenay-Le-Comte

Vous n'avez pas de médecin traitant ?

Si vous n'avez pas ou plus de médecin traitant ou que vous ne parvenez pas à obtenir de rendez-vous, vous pouvez consulter un médecin en fin d'année d'études au sein du service des Urgences du Centre Hospitalier de Fontenay-le-Comte.

■ Ces consultations se font sur rendez-vous, **du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h et sous la supervision d'un maître de stage.**

■ Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat des Urgences au : **02 51 53 30 41**

LA GRIPPE SAISONNIÈRE
TOUS CONCERNÉS, VACCINONS-NOUS !
On attend un vaccin contre la Covid-19, on en a déjà un contre la grippe.

Parlez-en à votre médecin, pharmacien, sage-femme ou infirmier, il peut vous vacciner.

Protégeons-nous
contre la grippe

entente santé
SANTÉ VOUS BIEN !

Pays de Fontenay-Vendée, Vendée Sèvre Autise



<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13894>

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION D'ANIMATION ET DE GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale gérée par « Mille et une Pages » est à la disposition de tous les habitants /

**le mercredi de 16h00 à 19h00,
vendredi de 16h30 à 19h00
et le samedi de 10h à 12h30.**
Téléphone : 02 51 50 51 13

LA BIBLIOTHEQUE A ETE OUVERTE entre les 2 confinements... Effectivement depuis le 3 juin 2020, avec un protocole sanitaire mis en place et qui devra évoluer suivant les directives gouvernementales. Des nouveautés ont été mises à disposition, la Bibliothèque de Vendée avait repris les prêts de livres tous les 15 jours et nous avons d'ores et déjà passé commande à la librairie pour la rentrée de janvier !

TOUS CES LIVRES VOUS ATTENDRONT DÈS QUE NOUS AURONS LE FEU VERT. N'HESITEZ PAS !



Que dire de l'année qui se termine ? Nous n'avons pas pu organiser l'Assemblée générale reportée à... ? Les « Bébés Lecteurs » après un bon début, sont en stand-by. A quand la reprise ?

Un point positif : la Randonnée contée de la Semaine Bleue a pu avoir lieu le 14 octobre dernier. Pour être en phase avec le thème « Ensemble bien dans son âge, bien dans son territoire », nous avons sélectionné des textes de Xavier BOUGUENEC, notre poète local à qui la nature parle et des textes de Jean-Pierre SAUTEREAU, auteur luçonnais, jardinier des mots, qui rendait un émouvant hommage à son père, jardinier de la terre.

Notre soirée « Mexicaine » des VOYAGEURS DU SOIR aura peut-être lieu le vendredi 26 mars 2021 (soit décalée d'un an !) D'ores et déjà nous vous invitons à partir au Mexique découvrir à travers sa littérature son identité culturelle avec le métissage des civilisations, la colonisation espagnole et l'esclavage africain.



FERMETURE ANNUELLE
du 20 décembre 2020 au 5 janvier 2021.
REPRISE : mercredi 6 janvier 2021
de 16h00 à 19h00 si les décisions gouvernementales le permettent.

Pensez à l'espace e-média de la Bibliothèque de la Vendée ; pour regarder des tutos, pour télécharger des livres sur vos liseuses, pour l'actualité dans les journaux, pour des jeux pour enfants, pour des films... à découvrir. Demandez-nous, c'est très simple !

Nous tiendrons nos adhérents au courant de ce qui se passe pour la Bibliothèque par message électronique.

Nous vous rappelons que notre équipe peut encore « s'étoffer ». Nous faisons donc appel à celles et ceux qui aimeraient nous rejoindre, même pour quelques moments seulement. Dans l'attente de jours meilleurs, faites bien attention à vous, aux vôtres et aux autres.

Joyeux Noël et Bonne Année 2021 à tous.

Bibliothèque de Saint-Michel-Le-Cloucq
(Accès parking salle des fêtes)
VENDREDI 26 MARS 2021 - 20h 30

Entrée libre

Holà Mexico !

LECTURES ANIMÉES

LES ASSOCIATIONS

LE CLOUCQ MICHELAIS

La crise sanitaire actuelle et le confinement qu'elle impose, impactent grandement les activités associatives. Tant bien que mal, nos animateurs et bénévoles maintiennent quelques activités qui ne permettent pas d'atteindre pleinement notre objectif fédérer et rassembler.

COMMISSION ANIMATION

Soirée de solidarité

Le 1er février 2020 nous avons organisé une soirée alsacienne au profit de l'Amicale des Familles du Sud Vendée Agir pour le handicap qui participe entre autres au financement des activités de la MAPHAV (Maison Bleue).

L'implication sans faille de nos bénévoles et de Christophe l'animateur a permis d'offrir un moment festif, convivial et solidaire. Au cours de la soirée un chèque de 1 000 € a été remis à Jacky Naud président de l'Amicale.



Restauration du four à pain

Restauration du four à pain rue du Haut Village à la Meilleraie La construction de la MAM a relancé le projet communal de restauration du four à pain, projet dans lequel, nous nous sommes impliqués, soucieux de conserver ce pan de notre patrimoine matériel et immatériel.

COMMISSION DU PATRIMOINE IMMATERIEL

Le groupe patrimoine immatériel travaille activement sur les archives avant 1950 concernant le cimetière, l'église, les fours, tout ce qui touche à l'eau, les artisans, les fêtes.

La rédaction prend forme mais nous recherchons toujours des documents ou des photos sur l'ancienne salle des fêtes, les représentations théâtrales, les écoles, les métiers d'autrefois et leurs outils. Nous ne pouvons que vous inciter à fouiller.

Vous pouvez déposer vos documents, photos ou écrits qui vous seront rendus rapidement, ou nous contacter :

- Martine Laubretton : 32 rue de la Gravée / Tel : 02 51 69 85 20
- Michel Trolli : 37 rue de la Mairie / Tel : 02 51 69 14 41
- sur Facebook «le Cloucq Michelais» ou par mail : lecloucqmichelais@yahoo.com

Un grand merci à tous ceux qui ont déjà contribué, par leurs photos ou documents, à affiner nos recherches.

COMMISSION DU PATRIMOINE MATÉRIEL

Entretien de l'église

En plein accord avec la municipalité, qui fournit les matériaux, et en prévision du concert de Jeane Manson, courant mars,



nos bénévoles ont effectué un grand nettoyage dans l'église : traitement des mousses et lichens, ravivage des boiseries, lasurage du sas d'entrée, réalisation d'une plateforme destinée à recevoir l'orgue. Le confinement a stoppé net le reste des travaux planifiés. Ce n'est qu'à la fin de l'été qu'ils ont pu restaurer et peindre toutes les ouvertures.

Projet : Orgue et concert de Jeane Manson

La fête de la Saint-Michel fut l'occasion d'officialiser la remise de la clé de l'instrument à son titulaire Yves Dooghe. Au cours de la messe



proposée par le relais paroissial, l'abbé Patrick Périody procéda à sa bénédiction. Cette 1ère partie du projet fut possible grâce aux généreux donateurs. Qu'ils en soient remerciés. Le concert de Jeane Manson, seconde partie du projet, aura lieu lorsque les conditions sanitaires permettront d'accueillir 300 personnes dans l'église.

Enigme au cimetière

C'est par rapport aux symboles gravés sur une pierre tombale posée sur le sol. Pour les curieux elle se trouve dans le carré 6 du cimetière.

Regardez attentivement la photo.

- 1- Au bas de la photo des inscriptions que nous avons relevées et identifiées.
- 2- Un cœur sous la croix.
- 3- La croix est inversée par rapport aux inscriptions.
- 4- De chaque côté de la croix 2 symboles étranges.

Nous sommes en attente de vos réponses, de vos suggestions, de vos interprétations.



Le conseil d'administration du Cloucq Michelais vous souhaite des fêtes de fin d'année les meilleurs possibles.



LES ASSOCIATIONS

ADMR LES PORTES DE FONTENAY

Un nouveau bureau a été élu : Contexte oblige, cette année l'ADMR les Portes de Fontenay a tenu son assemblée générale sans la présence des adhérents. Ceux-ci ont reçu à leur domicile les divers rapports statutaires et ont pu voter par procuration et correspondance.

Présidente : Geneviève ROCHEREAU

Vice-Président : André BARBIER

Trésorière : Marie-Thérèse JOVET

Secrétaire : Marie-Jo CHEVRIER

Après des années au poste de vice-présidente, Claudie Billaud a laissé sa place. Très investie, elle avait pris en charge le suivi du personnel et la démarche qualité. Les bénévoles l'ont chaleureusement remerciée et je suis heureuse qu'elle continue son bénévolat dans notre association. J'apprécie ses conseils avisés et son attitude toujours bienveillante. Pendant le 1er confinement, elle a œuvré pour la gestion des équipements de protection des Aides à Domicile, qui ont permis que les clients Michelais continuent d'avoir les services dont ils ont besoin.

La référente commune de St Michel, Josiane COIRIER continue ses missions dans cette nouvelle équipe et prend le relais de Claudie BILLAUD pour la distribution des équipements de sécurité.

RELAIS PAROISSIAL

Saint-Michel fait partie de la paroisse de Saint-Hilaire de Fontenay qui assure la vie catholique avec des activités propres au relais. Dans l'église, des dépliants concernant la vie de la paroisse sont à votre disposition.

Si vous avez besoin d'un service d'Église (demande de messes, information pour les baptêmes, mariages, catéchèse...) vous pouvez contacter la maison paroissiale (tél : 02 51 69 04 13 et e-mail fontenaylecomte@diocese85.org). Une équipe de laïcs y assure une permanence au 25 rue Saint-Nicolas à Fontenay aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h00.

Les horaires de messes sont affichés dans l'église.

L'église est ouverte tous les jours de 9h00 à 18h00; elle accueille notamment les pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

A Saint-Michel, deux temps de fête rythment l'année : la célébration en plein air le 15 août à la grotte de Brelouze et la célébration de la Saint-Michel fin septembre, suivies du verre de l'amitié.

Nous nous réjouissons du beau travail en commun avec le Cloucq Michelais qui participe activement à la vie de notre Église : un grand merci pour l'achat de l'orgue (la célébration de la bénédiction de l'instrument a eu lieu le 27 septembre), les peintures des portes et l'entretien de l'intérieur de l'église.

Cette année, la messe de Noël sera célébrée à l'église de Saint Michel le 24 décembre à 20h00.

Un temps de « poèmes, prières, méditation » vous sera proposé au printemps à 20h30 à l'église de St Michel.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe relais : Catherine Caro, Régine Chaillé, Françoise et Yves Dooghe, Maurice Landreau, Michèle Largeau, Marie Noëlle Marquet, Cécile Tosolini.

Pour le relais paroissial de Saint Michel : Catherine Caro (Tél : 02 51 50 09 06)



Nicole CANTET, reste également au sein de la commission animation qui va chercher de nouvelles voies partenariales avec les associations locales de St Michel et les élus dont nous apprécions le soutien fidèle.

Les temps sont compliqués, surtout pour les personnes en perte d'autonomie, fragiles qui ont un besoin essentiel d'une prise en charge à domicile : elles peuvent compter sur l'ADMR présente, pour toute la vie, pour tous, partout.

La Présidente, Geneviève ROCHEREAU

ADMR les Portes de Fontenay
25 rue Kléber Fontenay le Comte
Référente ST Michel le Cloucq Josiane COIRIER
02 52 61 45 68 – fontenayvsa@admr85.org





LES ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATANTS

Pour toutes les associations, l'année 2020 restera marquée dans les esprits, la COVID-19 ayant stoppé net toutes les activités de celles-ci à compter du 17 Mars 2020.

La cérémonie du 8 Mai, au monument aux morts, a été célébrée en présence de 5 personnes dont les autorités habituelles.

Ce même jour, l'inauguration du « square des anciens combattants » et l'anniversaire des 50 ans de la création de notre association (remise de médailles, repas et expositions photos) furent annulés.

Pour le 11 novembre et le 5 décembre, nous sommes restés tributaires des conditions sanitaires gouvernementales.



Tous conscients de la problématique que cela implique et au vu de la pandémie qui sévit, aucun projet pour 2021 n'est envisagé et défini à ce jour.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2020 en espérant que la situation s'améliore en 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Bureau

EMMAÜS

Plus de 30 ans que la Communauté Emmaüs est installée à St Michel et fait partie de ses habitants.

Le Maire l'accueille avec beaucoup de chaleur et de bienveillance. Fin septembre encore, il lui a ouvert les portes de la salle des fêtes lors de la dernière Assemblée Générale en respectant les règles légales. Nous l'en remercions.

Emmaüs n'est pas seulement un immense bric à brac où l'on trouve tout ce que l'on peut imaginer à des prix cassés.

Mais c'est aussi et surtout :

Un havre d'accueil inconditionnel pour des femmes, des hommes écorchés par la vie et sans ressources, sans limite dans le temps, 1 jour, 6 mois...

Ils y sont logés, nourris et exercent une activité qui leur permet de se reconstruire et de retrouver une utilité sociale. Ils sont appelés compagnes et compagnons.

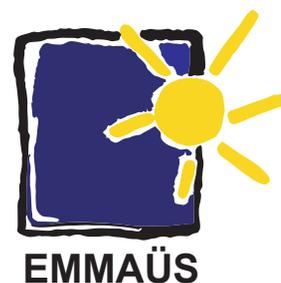
La Communauté est encadrée par une responsable militante, deux salariées, des administrateurs bénévoles et des bénévoles appelés amis. Tous mettent en commun leur bonne volonté pour aider les compagnons moralement par l'échange et matériellement par une aide efficace.

La Communauté toute entière participe à des actions de solidarité tant nationales qu'internationales

La vie en Communauté est basée sur la solidarité, le respect, la dignité et la bienveillance dans laquelle la responsabilité de chacun implique deux actes « vouloir savoir et oser dire » (Abbé Pierre). Le langage y est donc important : la parole peut être amicale, paisible, tendre mais aussi sauvage, violente, douloureuse. Elle se doit d'être libre.

La Présidente nationale d'Emmaüs France vient de mettre son mandat sous le signe de la bienveillance en réponse à la violence de certains échanges et face aux incertitudes actuelles. C'est cette seule bienveillance qui ouvrira les portes et les cœurs des femmes et des hommes.

Venez et voyez, le risque est d'être convaincu.





LES ASSOCIATIONS

ESV (FOOT)

L'entente sud Vendée organise la pratique du football sur les communes de L'Orbrie, Pissotte et Saint Michel le Cloucq.

Le club se compose au 20 octobre 2020 de 150 adhérents qui se répartissent comme suit : 61 séniors, 33 jeunes de 11 à 17 ans qui jouent avec le club de l'USAV (Saint-Hilaire-des -Loges , Foussais...), 3 joueuses et 34 joueurs de 5 à 10 ans, 2 dirigeantes, 15 dirigeants, 1 éducateur fédéral et 1 arbitre.

Les entraînements se déroulent les mercredis et vendredis pour les séniors, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis pour les jeunes de 13 à 17 ans, les mercredis et vendredis pour les 9 - 12 ans, les mercredis pour ceux de 5 à 8 ans.

Le club se compose de 3 équipes seniors, 1 loisirs, 1 U18, 1 U17, 1 U15, 1 U13, 1 U11, 2 U9 et 3 U7 qui pratiquent le football sur les terrains de l'Orbrie et de Saint-Michel-le-Cloucq. Les équipes seniors jouent le dimanche après-midi, les loisirs le vendredi soir, les U18 et les U17 le samedi après-midi, les U15 le dimanche matin, les U13 le samedi matin et des U6 aux U11 le samedi après-midi.

Bonne année à toutes et à tous et n'hésitez pas à venir voir les matchs qui se disputent les samedis et dimanches sur les stades de Saint Michel-le-Cloucq et de l'Orbrie jusqu'à début juin.

Le club organise les manifestations suivantes pendant le premier semestre 2021

- Samedi 31 janvier : un concours de palets dans la salle de l'Orbrie
- Un vendredi de février ou de mars : une vente de pizzas au stade de l'Orbrie
- Samedi 27 mars : la soirée Sympatrick à la salle de l'Orbrie
- Samedi 8 mai : un tournoi de jeunes sur le stade de l'Orbrie
- Jeudi 13 mai : un méchoui sur invitation sur le stade de l'Orbrie
- Dimanche 13 juin : un tournoi de sixte sur le stade de l'Orbrie
- Vendredi 25 juin : l'assemblée générale à la salle des platanes à Saint Michel Le Cloucq



Pour tout renseignement sur le club, vous pouvez contacter :
Jean-Michel Fort: co-président administratif 07.71.21.30.37
Maxime Renaudeau : co-président sport : 06.62.15.02.79
ou vous rendre sur le site du club : esv-stmichel.foteo.com

SMSN - ST MICHEL SPORT NATURE

Notre association a toujours pour objectif de proposer des activités (vtt/trail /course d'orientation...) permettant d'améliorer sa condition physique dans la bonne humeur sur les chemins de notre commune et à proximité.

Nous comptons actuellement 34 adhérents dont 50% sont Michelais.

Nous proposons 2 créneaux de rencontre :

- Le samedi après-midi à 14h00 pour les sportifs «confirmés» souhaitant se faire plaisir lors d'entraînements allant de 2 à 3 heures.
- Le dimanche matin à 9h30 pour les sportifs «plaisir» désirant se détendre en pratiquant des sorties comprises entre 1 et 2 heures.

Le lieu de départ est généralement fixé à notre local situé derrière le terrain de foot.

Contacts : Nicolas BARBAREAU 02 51 00 53 37 ou Emmanuel HEROUARD 02 51 51 62 68

<http://smsn.e-monsite.com>



Agenda 2021 :

- Samedi 20 Mars trails nocturnes 11 km ou 22km.
- Juin (date à définir) 6 heures VTT et 6 heures Trail (sur le concept du «dernier debout»).



LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'APE de l'école de la fontaine a pour objectif principal de participer au financement des activités scolaires des enfants de Saint Michel le Cloucq.

Pour cela, plusieurs actions sont mises en place chaque année comme la vente de madeleines « Bijou », de pizzas, ou encore de chocolats de Pâques. Pour intégrer la vie associative et être pleinement acteur du financement de leur voyage scolaire, les élèves de CM sont désormais mis à contribution. En effet, nous les invitons à se rendre dans chacune des maisons de Saint Michel le Cloucq, afin de vous proposer nos ventes alimentaires qui, nous l'espérons, vous donneront un réel plaisir gustatif en cette période difficile.

POUR LES CM ET POUR L'ECOLE, MERCI DE LEUR RESERVER UN BON ACCUEIL !

Mais l'APE, ce n'est pas que la recherche d'argent. C'est aussi une association qui a vocation à égayer la vie de l'école et du village.

Il y a bien sûr le spectacle de Noël dans lequel des parents d'élèves motivés se mettent en scène à travers une pièce de théâtre inspirée de célèbres dessins animés. Si cette année, son organisation reste suspendue à l'évolution de la crise sanitaire, nous allons trouver une solution pour décaler la représentation en mars 2021 !

Tous les deux ans, nous participons au financement de la classe découverte de l'école. En 2020, leur voyage étant annulé, nous avons décidé de marquer le départ des CM2 en leur offrant une sortie en canoë sur le lac de Mervent. Un joli souvenir !

Cette année, nous souhaitons organiser un moment intergénérationnel : un après midi dansant où jeunes et seniors auraient partagé un moment d'échange et de convivialité. Hélas, les conditions ne sont pas réunies pour l'instant mais ce n'est que partie remise !

Si vous êtes intéressés par nos animations, consultez régulièrement le site de la mairie pour avoir les dernières actualités !

Pour toute question ou demande d'informations, n'hésitez pas à nous joindre par mail :

ape.ecoledelafontaine@gmail.com

MAM FAËRIE

Après 3 ans de travail en lien avec la municipalité de Saint-Michel-le-Cloucq, la maison d'assistantes maternelles (MAM) « Faërie » a ouvert ses portes le 6 Juillet 2020. Elle est située 7 rue de la Garde, à la Meilleraie.

C'est un lieu d'accueil insolite et familial proposé aux habitants de la commune et de ses environs ?

Nous sommes 4 assistantes maternelles - Marine, Séverine et les deux Claire - à y exercer auprès d'enfants préscolaires (à partir de 10 semaines jusqu'à 3 ans), avec une capacité maximum de 16 enfants. Ce n'est donc pas une crèche mais bien une vraie maison où les enfants évoluent à leur rythme.

Nous travaillons selon un projet d'accueil validé par la PMI (Protection Maternelle Infantile) où le bien-être et l'épanouissement des jeunes enfants sont notre priorité.

Les enfants profitent d'un espace optimal pour faire leurs expériences, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans le jardin ou lors de sorties (suspendues suite à la crise sanitaire).

Deux d'entre nous exerçaient déjà à domicile et les deux autres, ont validé leur formation pour travailler directement en MAM. Notre complémentarité et nos expériences variées nous permettent d'offrir aux enfants et à leurs familles, un accueil sécurisant et de qualité.

Actuellement, les normes sanitaires sont renforcées et nous continuons de prendre soin des enfants au quotidien.

Pour cette 1ère année de fonctionnement, nous avons fait le choix d'accueillir 12 enfants maximum.



Pour information :

La maison est ouverte du Lundi au Vendredi, avec une amplitude horaire maximum de 7h30 à 19h.

Vous pouvez nous joindre par mail à mamfaerie@gmail.com ou par téléphone au 06 27 66 91 45.

FACEBOOK : www.facebook.com/mamfaerie

www.mamfaerie.wordpress.com

Nous sommes actuellement au complet.

Nous disposerons de 5 places disponibles à partir de Septembre 2021.

Nous aimerions mettre en place des projets intergénérationnels ainsi qu'avec l'école maternelle de Saint-Michel-Le-Cloucq.

Nous sommes adhérents de l'association d'assistantes maternelles de la commune « les p'tits loups des ASSMAT »



LES ASSOCIATIONS

GYM

Notre saison 2020/2021 a débuté avec 48 adhérents. Les activités se sont déroulées avant ce dernier confinement, dans le respect du protocole sanitaire élaboré par la fédération de gym et la mairie : port du masque à l'arrivée, gel hydroalcoolique, distanciation physique des pratiquants, tenue d'un registre des personnes présentes. Ces mesures évoluent en fonction des décisions gouvernementales. Les animatrices ont adapté le contenu de leur cours pour garantir la sécurité des adhérents. En moyenne, vingt personnes participent à chaque séance.



Rappel des horaires
lundi : gym plurielle avec Camille 19h/ 20h
Mercredi : gym tonique avec Victoria 20h30/21h30
Jeudi : gym douce avec Camille 9h30/10h30

Notre saison 2019 /2020 a été interrompue par les confinements. Cependant, la continuité des cours a été assurée par Camille via les réseaux sociaux.

Notre randonnée a été annulée ainsi que notre sortie de fin d'année. La soirée zumba prévue dans le cadre d'octobre rose n'a pas été maintenue.

Nous espérons pouvoir organiser notre randonnée le 11 avril 2021. Pour rappel, les cours ont lieu à la salle polyvalente de St Michel le Cloucq. Le tarif de l'adhésion est de 78€.

Le bureau de notre association est composé de :
Présidente : Anita BOISSINOT, Vice-présidente : Marie-Cécile TRICOIRE
Trésorière : Eliane AUGER, Trésorière adjointe : Josiane COIRIER
Secrétaire : Nathalie HILAIREAU, Secrétaire adjointe : Pascale MENARD
Autres membres : Hien JOURDAIN, Laurence LAUBRETON , Viviane MOREAU,
Catherine GOILARD, Régine CHAILLE, Brigitte CHAGNEAU
Contacts : Nathalie HILAIREAU 02 51 69 91 74
Bonnes fêtes de fin d'année à tous, prenez soin de vous et de vos proches.

Sportivement, le bureau de la gym

RETRAITE HEUREUSE

Drôle d'année pour notre club. Ce sacré COVID nous a contraint à annuler toutes nos activités. Nous espérons les relancer en début d'année par notre assemblée générale le jeudi 21 Janvier 2021. Malgré les conditions si particulières que nous vivons actuellement, le conseil d'administration et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux.

Prenez bien soin de vous.

Quelques dates pour 2021 :
21 Janvier : Assemblée Générale
06 Février : Concours de Belote
09 Mars : Repas de printemps
17 Avril : Concours de Belote

Guy GAUVREAU

INFORMATIONS PRATIQUES

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS



L'année 2020 a vu la continuité des soins infirmiers se poursuivre sur l'ensemble des communes rattachées à l'association qui gère deux sites (St Hilaire des Loges et Doix-les-Fontaines). Le premier semestre 2020, en plus du COVID 19 a été marqué par la démission de l'infirmière coordinatrice et le départ en retraite de Marie Line PERRIN sur le secteur de St Hilaire des Loges. Margaux ROUX a été nommée infirmière coordinatrice pour les deux secteurs à compter du 1er Mars 2020, Prisca PINAUD a été recrutée au 4 Mai 2020 et Laura LAFONTAINE au 3 Août 2020 sur le secteur de St Hilaire des Loges. Sur le secteur de Doix-les-Fontaines, Nadège BERNARD a été recrutée au 4 Novembre 2019 suite à un départ.

Plus que jamais, ces nouvelles équipes interviennent tous les jours à domicile, pour favoriser l'accès aux soins sur prescription pour tous (injections, prises de sang, chimiothérapie, insuline, vaccination anti-grippale) en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD) et l'ADAMAD (service d'aide soignant à domicile pour les personnes dépendantes). Permettant de maximiser le maintien à domicile, dans les meilleures conditions.

Les soins infirmiers peuvent être assurés dans nos locaux à St Hilaire des Loges ou à Doix-les-Fontaines sur rendez-vous. Pour le vaccin anti-grippe, des permanences à raison de 1 fois par semaine sont assurées sur rendez-vous.

L'ASSAD est adhérente à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Vendée (CPTS) dans le projet de la création de maisons de santé sur le territoire. Elle travaille en collaboration avec la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, Pays de Fontenay-Vendée, Madame la Maire de Saint Hilaire des Loges et Monsieur le Maire de Foussais-Payré ainsi que tous les acteurs de la santé du territoire (Professionnels paramédicaux et médicaux)

Le bureau de St Hilaire des Loges est ouvert du Lundi au Vendredi de 9 H à 15 H 15 et assure la permanence téléphonique du Centre de Doix les Fontaines. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 52 10 96 pour le Centre de Saint Hilaire des Loges, et au 02 51 51 82 86 pour le Centre de Doix les Fontaines. En dehors des heures d'ouverture, un répondeur est à votre disposition pour prendre vos messages.

Notre Conseil d'administration est ouvert à tous et toutes. Des bénévoles aux idées nouvelles sont les bienvenus.

La Présidente Yolande BONNAUD



De gauche à droite : Prisca PINAUD – Amélie PELLETIER
Laura LAFONTAINE – Margaux ROUX - Absente : Isabelle BRODEAU Secrétaire

Votre Commune est représentée par 1 Administrateur : Pierrette RAGUIN

Centre de Soins Infirmiers
ST HILAIRE DES LOGES
16 rue Leon Bienvenu
02.51.52.10.96

DOIX LÈS FONTAINES
4 rue de la poste
02.51.51.82.86

ZONE D'INTERVENTION DU
CENTRE DE SOINS :

St Hilaire des Loges, Rives d'Autise
(Nieul sur l'Autise), Xanton Chassenon,
Saint Michel le Cloucq, Saint Martin de
Fraigneau,

Doix-les-Fontaines, Les Velluire sur
Vendée, Montreuil, Vix, Auchay sur Vendée
(Chaix),

INFORMATIONS PRATIQUES



GRUPE M^SV
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

- MULTI^{service}
- LOC^{service}
- INTERIM^{service}
- HABITAT^{service}

30 ANS D'EXPÉRIENCE

SI SERVICES à la personne

réduction d'impôt
50%
réduction d'impôts

LOUEZ AUSSI NOTRE MATÉRIEL GRÂCE À

LOC^{service}

Et tout devient plus simple !

Pour un quotidien plus serein...
entre vie de famille et vie professionnelle !

Pro ou perso, **LE GROUPE MSSV**
est la réponse
à vos besoins de personnel

☛ Vous êtes en recherche d'activité professionnelle ?

LE GROUPE MSSV VOUS PROPOSE DES OFFRES D'EMPLOI SUR MESURE !

GRUPE M^SV
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

- MULTI^{service}
- LOC^{service}
- INTERIM^{service}
- HABITAT^{service}

10 bis rue de l'Ancien Hôpital
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 69 39 39
www.mssv.fr
accueil@groupe-mssv.fr



Le 3919 **Violence Femmes Info** constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Passez en mode *avenir* !

Mission Locale du Sud Vendée:

une seule adresse pour
tous leurs projets.



...un *métier* qui plaît

Les Missions Locales accompagnent les jeunes vers l'emploi. Comment ?

- > Découvrir des métiers/des secteurs d'activité par des immersions en entreprise
- > Repérer des offres d'emploi, aider à présenter sa candidature, rédiger le CV et préparer à passer des entretiens d'embauche.
- > Proposer des candidatures ciblées aux employeurs.
- > Apporter des conseils sur les différents contrats....

...une *formation* pour y arriver

Le meilleur moyen de trouver un emploi, c'est d'être bien formé. En poussant la porte de la Mission Locale, les jeunes trouvent :

- > Des idées pour l'orientation professionnelle : quelles filières possibles ? quelles formations pour y arriver ? De quels droits à la formation je dispose ? Puis-je encore m'inscrire ?
- > Un conseiller pour aider à financer sa formation, à travers les aides de l'Etat, de la Région, des organismes partenaires...

...des *solutions* pour la vie quotidienne

Les Missions Locales accompagnent bien au-delà de l'emploi sur des thématiques diverses :

- LOGEMENT** : des conseils et les aides pour se loger.
- SANTÉ** : accompagnement vers l'accès aux soins (la sécurité sociale, CMU, bilan de santé...).
- MOBILITÉ** : les aides aux transports, le financement du permis B. C'est aussi le lieu pour se renseigner pour partir à l'étranger (stages, missions de volontariat...).
- COUP DE POUCE FINANCIER** : apporter une aide d'urgence (mobilité, alimentaire...)
- ENVIE DE S'ENGAGER ?** Envie de se rendre utile, de s'engager pour une mission d'intérêt général ? Le bénévolat, l'engagement citoyen ou encore le Service Civique sont pour les jeunes

Pour plus d'informations, contactez dès maintenant :

Mission Locale Sud Vendée
47, rue Tiraqueau - 85200 Fontenay Le Comte - 02 51 51 17 57 - contact@mlsv.fr
www.missionlocalesudvendee.com

Suivez nous sur  

Un accueil de proximité



RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Tout jeune Français dès ses 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Cette démarche se fait en mairie sur présentation du livret de famille et de la carte d'identité, ou sur le site: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS SALLES 2020			
SALLE DES FETES	COMMUNE	HORS COMMUNE	POUR TOUS
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	66 €	133 €	
Repas famille, buffet, mariage	214 €	362 €	
Déballage, commerce	122 €	235 €	
Buffet, repas association	Gratuit (valeur 214 €)	362 €	
Bal association	Gratuit (valeur 122 €)	245 €	
Le lendemain			36 €
Couverts entiers (9 pièces)	0.40 €	0.80 €	
Couverts à la pièce	0.05 €	0.10 €	
Location des cuisines	40.00 €	40.00 €	
Energie : relevé du compteur à la remise et au retour des clefs (prix unitaire : 0.22 €)			
En cas d'absence de relevé, un forfait de 50 € sera appliqué			
SALLE DES PLATANES	COMMUNE	HORS COMMUNE	POUR TOUS
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	46 €	62 €	
Repas famille, buffet froid	112 €	143 €	
Le lendemain			16 €
Forfait énergie du 15/10 au 15/04			11 €
SALLE DU STADE	COMMUNE		
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	32 €		
Repas famille, buffet	61 €		
Le lendemain	15 €		
Forfait énergie du 15/10 au 15/04	11 €		
Tarif dégradation commun à toutes les salles			25,00€ de l'heure
TARIFS CIMETIERE – ESPACE CINERAIRE			
CIMETIERE	30 ans	50 ans	
	30 € le m ²	50 € le m ²	
CAVURNE	30 ans	50 ans	
	100 €	160 €	
COLUMBARIUM	10 ans	30 ans	50 ans
	250 €	500€	700 €
Ouverture pour dépôt, retrait : 25 €, emplacement plaque dalle : 40 €, dispersion jardin du souvenir : 25 €			

Pour rappel : La location des salles est suspendue pendant la période de restrictions sanitaires liées au COVID..

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Autorisations d'urbanisme

Les élus font le constat d'oublis de déclarations de travaux ou de permis de construire par des habitants réalisant des travaux. Un courrier sera transmis pour demander les régularisations.

L'unité ADS de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay Vendée qui instruit les dossiers d'urbanisme est située à l'hôtel de la Sénéchaussée 6 rue du Château Féodal à Fontenay le Comte et est joignable au 02 51 53 11 90. Ce service reçoit le public les après-midi sur rendez-vous et le vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 17h sans rendez-vous.



Saint Michel le Cloucq



HAMEAUX ET RUES DE LA COMMUNE

Bois semé (Rue du)
 Fief Pinson (Rue du)
 La Balingue (Impasse de)
 La Braud (Rue de)
 Lutins (Rue des)
 Lavoir (Rue du)
 Maison Brûlée (Rue de la)
 Mérité (Route de)
 Rouails (Chemin des Rouails)
 Rouails Blancs (Impasse des)
 Sources (Chemin des)
 Vallon (Rue du)
 Petite Vigne (Chemin de la)

Albert
 Ardennes
 Badorit
 Beaulieu
 Beausoleil
 Bellevue
 Brelouze
 Chaponneau
 Cité de la petite Vigne
 France
 La Beaugisière
 La Charoulière
 La Froterie
 La Girardière
 La Grande Martrie
 La Noue Baud
 La Petite Martrie
 Le Chatelier
 Le Mazeau
 Marchandelle
 Monplaisir
 Pagnolle

E3
 C4
 B3
 B4
 D4
 D3
 B4
 B4-C4
 B3
 B4
 D3
 E4
 D3
 D2
 E4
 D3
 E4
 B4
 E4
 B4
 B3
 E4
 D4
 E4



NUMEROS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE

02 28 13 07 07

SYCODEM (collecte des déchets ménagers)

02 51 50 75 35

SOUS PREFECTURE

02 51 50 14 20

ADS (Autorisation du Droit des Sols)

02 51 53 41 63

TRESOR PUBLIC

02 28 13 04 80

CENTRE DES IMPÔTS

02 51 50 11 11

ASSISTANTE SOCIALE

02 51 53 67 00

GENDARMERIE

02 51 52 10 05 ou 17

Plus d'infos sur le site internet de la mairie
www.saintmichellecloucq.fr

